

[FENÊTRES] sur cours

Février 2014



Premières classes

[ÉDITO]



INFOS SERVICE : *Combien gagne-t-on ?*

DOSSIER : *Faire la classe... autrement.*

QUESTION MÉTIER : *La poésie est ouverture de la conscience.*

Début décembre, la parution des résultats de PISA, une enquête internationale qui mesure la maîtrise de la langue, des mathématiques et de la culture scientifique chez les élèves de 15 ans a dressé un constat sans appel pour la France : l'écart qui sépare les plus forts des plus faibles continue de grandir et la proportion des élèves en grande difficulté ne cesse de s'accroître depuis les années 2000. Ce que PISA révèle aussi c'est que les pays qui réussissent ont centré la transformation de leur système éducatif sur les enseignants en les attirant, en les formant et en les accompagnant. C'est dire l'importance de la réforme de la formation initiale. Si l'heure n'est pas encore au bilan des ESPE, seulement quelques mois après leur ouverture, les difficultés sont déjà nombreuses et multiples. Le SNUipp-FSU avec d'autres syndicats de la FSU ont demandé au ministre de considérer cette année comme transitoire. Dans le même temps, la FSU a ouvert un observatoire de la formation afin de récolter les témoignages des formateurs et étudiants, d'avoir en temps réel une photographie de la situation, pour alerter les ministères et l'ensemble de la communauté éducative et pour continuer à porter des propositions alternatives. Le SNUipp-FSU vient de lancer une alerte au ministre sur les conditions de formation des étudiants qui préparent les concours 2014 et 2014 exceptionnelle, ainsi que sur les conditions d'entrée dans le métier des stagiaires. Tout au long de l'année, le SNUipp-FSU est présent dans les ESPE pour vous accompagner, vous informer et débattre pour une réelle amélioration des conditions de formation.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

la FSU met en place un observatoire

La mise en place de la réforme de la formation des enseignants et l'ouverture des ESPÉ placent, dans toutes les académies, les étudiants, les formateurs et les autres personnels face à de nombreuses difficultés. La FSU, est depuis la rentrée très à l'écoute des personnels et des étudiant-e-s. Elle a recueilli de nombreux témoignages et a souhaité faire le point sur ce dossier pour, à la fois, alerter le ministère et continuer de porter des propositions alternatives. Vous pouvez y déposer vos témoignages : observatoire-fde.fsu.fr

ETUDIANTS ET STAGIAIRES

le SNUipp lance une alerte au Ministre

Depuis cette rentrée, le SNUipp-FSU, présent dans les ESPÉ et les écoles auprès des étudiants et stagiaires, a recensé de nombreux problèmes ou questions les concernant. Il s'est adressé au ministre de l'éducation pour obtenir rapidement des réponses en demandant une audience afin de clarifier un certain nombre de points (Indemnités de stages des M2 non contractuels ; prime ISAE pour les stagiaires ; démissions de M2 contractuels ; conditions de formation, de stages, de rémunération, de validation et de titularisation des PES, pour l'année 2014-2015...). Il demande également à ce que les PES lauréats du concours 2014 exceptionnel ne soient pas en pleine responsabilité de classe et bénéficient d'une réelle formation et continue d'exiger que le temps de stage ne dépasse pas le tiers temps.

Il demande également la prise en charge par le ministère de l'éducation des frais d'inscription en ESPÉ de tous les étudiants contractuels admissibles en M2 et des futurs professeurs des écoles stagiaires ainsi que le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement. Il interviendra pour que tous les lauréats des concours 2014 puissent suivre leur formation en M2 MEEF, quel que soit leur M1.

ADMISSIBLES AU CONCOURS 2014

le SNUipp permet de faire évoluer la situation

Le Ministre a répondu à la demande du SNUipp de reconsidérer les dossiers des admissibles qui s'étaient vu refuser leur admissibilité, ayant rendu leurs attestations AFPS et natation en retard. Il examinera avec bienveillance chaque dossier qui lui sera soumis.

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec toute l'attention qu'il mérite que Monsieur Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, a pris connaissance de votre courrier relatif à la situation des candidats admissibles au concours 2004 exceptionnel, qui n'ont pu présenter dans les délais impartis les pièces justificatives nécessaires à la validation de leur inscription à l'oral.

Attentif à votre démarche, le ministre m'a personnellement demandé de vous répondre.

Nous comprenons parfaitement vos remarques, d'autant plus légitimes que les résultats encourageants d'admissibilité à la session 2014 tendent à prouver que l'ouverture de ce concours est une réponse efficace à la pénurie d'enseignants dans certaines académies.

C'est la raison pour laquelle le ministère examinera avec bienveillance les différents dossiers qui n'ont pas été retenus, pour les raisons que vous évoquez, afin d'envisager, dans la mesure du possible, de remédier à certaines situations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard Lejeune

DANS LES ESPE...

Mobilisations des étudiants

La mobilisation des étudiants de l'ESPE Aix Marseille s'est soldée par un accord avec la direction de l'école satisfaisant leurs revendications. Ils revendiquaient les moyens nécessaires pour pouvoir préparer dans de bonnes conditions les concours CRPE, CAPES, CAPEPS, ils se sont mobilisés contre les baisses de volume de formation, pour un fonctionnement démocratique de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education. Les syndicats de la FSU (SNESup, SNES, SNUipp, SNUEP, SNEP) les ont soutenus tout le long du conflit.

De manière générale, la FSU est partie prenante des luttes menées dans différentes ESPÉ (Marseille, Le Mans, Bordeaux...) pour une amélioration des conditions d'études des futurs enseignants, des contenus de la formation, et pour une amélioration des conditions de travail des formateurs.

Comité de suivi

Le Comité de suivi de la réforme de la formation des enseignants, réclamé par la FSU, est composé de représentants de l'Etat, de la formation, des organisations représentatives des personnels et usagers du scolaire et de personnalités qualifiées. Lors du comité de janvier, le SNUipp-FSU a porté entre autre, sa revendication d'une entrée progressive dans le métier, avec seulement un tiers-temps de classe pour les PES de l'année prochaine. Il a également témoigné des difficiles conditions de formation et de stages des étudiants et stagiaires actuels et a demandé un réel cadrage de la formation.

POUR VOUS SYNDIQUER

AU SNUIPP-FSU :



<http://adherer.snuipp.fr/sections>



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

FAIRE LA CLASSE... AUTREMENT

Des préoccupations multiples se posent à un enseignant au début de sa carrière : gérer sa classe, mettre en place des démarches pédagogiques pour que chaque élève puisse entrer dans les apprentissages, « accrocher » les élèves les moins concernés par l'école, donner de la cohérence aux contenus.



Même si certains semblent éprouver moins de difficultés que d'autres, la conduite de la classe n'est pas un don mais elle s'apprend. Quelques règles peuvent aider à instaurer dans la classe une ambiance sereine et propice au travail. L'enjeu n'est pas seulement de maintenir l'ordre et la paix. Le rôle du maître est de faire travailler les élèves, tous les élèves, pour les faire progresser. C'est le plus souvent pour les élèves en difficulté que la question du « apprendre oui mais comment ? » se pose avec la plus grande acuité.

De nombreuses manières de travailler sont envisageables. Il peut être intéressant d'aller s'inspirer de formes de travail différentes pour trouver quelques idées pour gérer sa classe autrement.

Des projets pour mieux apprendre

La pédagogie de projet est une pédagogie active, centrée sur l'activité de l'élève dans une situation authentique d'expérience qui permet de générer des apprentissages. Écrire une page d'articles pour le journal local, organiser une exposition retraçant l'histoire de son école à l'occasion de l'anniversaire de celle-ci, fabriquer un objet...

Autant de projets qui cherchent à redonner du sens à certains apprentissages en permettant aux élèves de se rendre compte dans l'action de leur nécessité.

Pour Serge Boimare, monter un projet avec sa classe serait une des clefs de la réussite des élèves. Ce type de pédagogie permet de capter l'attention de l'ensemble des élèves et notamment des élèves en difficulté. Inutile pour cela de partir sur des projets ambitieux, un projet simple mais bien construit peut permettre de renouer avec l'envie d'apprendre. Le projet choisi devra correspondre aux besoins et aux questionnements des élèves de la classe. Cette étape de choix fait partie intégrante du projet. L'enseignant, lui, organise les apprentissages nécessaires à la réalisation du projet, régule les problèmes de fonctionnement des groupes et s'assure de l'aboutissement du projet et de sa présentation.

La pédagogie de projet n'est pas uni-

quement appliquée à l'école primaire. Elle se pratique également au collège sous la forme des itinéraires de découvertes ainsi qu'au lycée à travers des Travaux Personnels Encadrés.

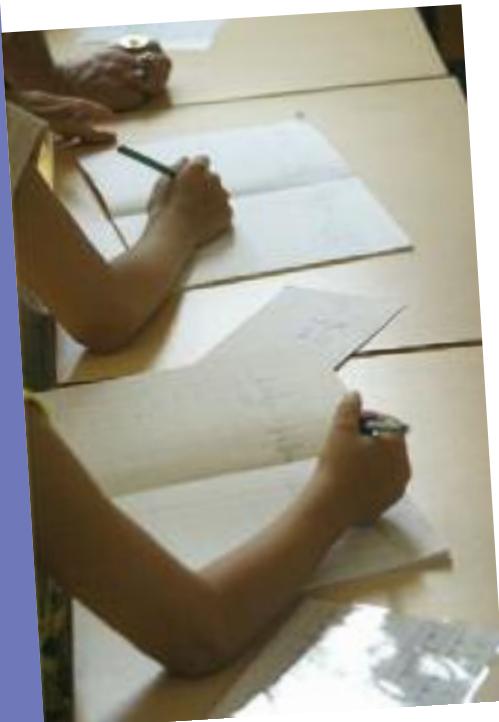
Cette démarche tend à rendre l'élève actif et surtout acteur de sa propre formation. Elle permet la formation de futurs citoyens qui sachent se prendre en charge, affirmer leur liberté et l'utiliser.

L'élève acteur de ses apprentissages

La pédagogie coopérative place aussi l'élève en tant qu'acteur de ses apprentissages, capable de participer à l'élaboration de ses compétences en coopération avec l'enseignant et ses pairs. L'évaluation, la performance ou la compétition ne guident plus les pratiques. L'acquisition des connaissances résulte d'une « collaboration du maître et des élèves, et des élèves entre eux, au sein d'équipes de travail ». Des démarches coopératives peuvent se mettre en place pour réaliser un travail ou pour prendre une décision. Il s'agit de mettre l'élève en situation vraie d'action, une situation où il peut exercer ses capacités, où, avec le groupe, il construit des réponses adaptées aux questions soulevées par la mise en œuvre de projets individuels ou collectifs. Cela permet une mise en pratique des valeurs de citoyenneté du vivre ensemble. À travers les jeux coopératifs, les élèves apprennent à développer des stratégies communes, à consulter l'équipe dans son ensemble et à accepter la solution choisie. Mettre en place une classe coopérative aide à faire naître la solidarité.

Dans la démarche d'auto-socio-construction, la place du groupe est également importante. Pour Odette Bassis, le savoir ne s'impose pas mais chaque élève construit ses propres savoirs avec l'aide des autres élèves et sous le regard à la fois bienveillant et exigeant de l'enseignant.

Un, deux, trois, PROJET!



Notamment, quand on est débutant dans le métier, c'est utile d'avoir un support qui aide à faire participer tous les élèves. C'est cette cohésion de groupe qui a été complètement oubliée ces dernières années. » Pour Serge Boimare, psychopédagogue, monter un projet avec sa classe serait une clé de la réussite des élèves. Il affirme que cela permet de capter l'attention de l'ensemble des élèves et notamment les plus en difficulté. Pour lui, inutile d'avoir des ambitions folles dès le départ : « Cela peut commencer par prendre un texte mythologique à lire aux élèves pendant une semaine, et là si ça s'enclenche, on voit les enseignants qui commencent à avoir du plaisir. Ils découvrent que leurs élèves « commencent à s'allumer » car les histoires sont intéressantes, et pour les enseignants ça donne envie. Chacun peut inventer un projet avec ses goûts, ce qu'il aime. C'est une sorte de voute qui permet d'accéder aux savoirs.»

Oser se lancer !

Pour ce psychopédagogue, la recette pour monter un projet est toute simple : « Pour moi, un projet doit rassembler cinq points importants : d'abord choisir un sujet qui intéresse les élèves et qui permette de récupérer ceux qui sont en difficulté. Il faut que le projet apporte le « nourrissage » culturel, c'est le second point. Troisièmement, il faut des sujets forts qui poussent les enfants à réfléchir, à entrer dans des activités de débat qui sont si riches. Quatrième élément, le projet est un tremplin pour amener des savoirs qui donnent du sens, des racines. Lorsqu'on engage une leçon de lecture, de mathématiques,..., autour de questions qui sont amenées par exemple par la mythologie, c'est très riche pour eux. Et enfin, le projet apporte un support de travail. »

Les projets de classe redonneraient donc l'envie d'apprendre ? Et si on essayait !...

Odette BASSIS , présidente d'honneur du GFEN.



3 QUESTIONS À

Vous avez développé la démarche d'auto-socio-construction. En quoi consiste-t-elle ?

Un savoir ne s'impose pas. Il se construit. Face à soi et ses représentations. Face et grâce aux autres. L'enjeu est donc, autour de noyaux-clés de compréhension, de proposer des situations stimulant la pensée, où chacun pourra « se » construire ses savoirs, passer du « faire au comprendre » en vue de « comprendre pour apprendre ». Des situations où chacun prend sa place et ose se questionner, chercher, imaginer, formuler pour apprendre à penser, à s'émanciper du déjà là, pour soi-même et dans les différences et le partage avec les autres.

Le travail de groupe suffit-il pour apprendre ?

Le travail de groupe n'est pas un préalable ou un aboutissement. Il est important car il permet d'échanger les interrogations et essais personnels pour tisser ensemble des productions communes où sont mis à jour dans de vrais débats constructifs, des points essentiels : en passant par le langage l'enfant accède au symbolique et formalise ainsi ses apprentissages. Le travail de groupe est l'endroit où la pensée se réorganise et se modifie.

Quels changements cette démarche implique-t-elle dans l'intervention de l'enseignant ?

La fonction de l'enseignant est essentielle dans l'amont et le présent vivant de toute démarche :

- Chercher, derrière les titres des leçons, les noyaux-clés de compréhension, pour apporter du sens aux contenus abordés. D'où une nécessaire réflexion sur la « transposition » entre la signification historique et culturelle des savoirs et ce qu'il en devient pour les savoirs scolaires.

- Puis chercher des situations (et/ou textes) à la fois accessibles à tous et cependant porteuses de mises en questionnements, ouvrant sur des processus constructifs, d'action et réflexion.

- Tout au long de telles démarches, l'enseignant doit montrer tout à la fois empathie et exigence. Pour que soit « tenu le cap » du but à atteindre, dans un parti-pris, mis en acte, que chercher et créer sont possibles dans l'acte d'apprendre, tout autant que dans celui d'enseigner.

Pourquoi une classe coopérative ?

Les enseignants mettent dans leur pédagogie l'esprit de la coopération mais leur posture reste souvent une volonté de tout maîtriser. La pédagogie coopérative considère que l'élève est assez autonome pour apprendre autrement que sous le contrôle de l'adulte.

« Evitez de faire du frontal » nous disent les formateurs... dans un cours magistral ! L'enseignement coopératif a pour objectif de rendre actifs les apprenants. Performance, compétition, rendement ne guident plus les pratiques. Il ne s'agit pas de bannir de la classe toute pédagogie frontale mais plutôt de donner un éventail pour que les élèves puissent s'adapter à toutes les formes d'apprentissages. Il ne s'agit pas seulement de mettre les enfants ensemble, il faut passer du groupe à l'équipe dans toute situation de construction des savoirs, ou avec, par exemple la « discussion à visée philosophique » ou la prévention des violences par les « messages clairs » ou par les « enfants médiateurs ». C'est une mise en pratique des valeurs de citoyenneté du « vivre ensemble » qui peut répondre aux défis contemporains de la crise de sens de l'école. La pédagogie coopérative permet aussi la responsabilisation, le droit à l'erreur et au doute, l'acceptation qu'il existe plusieurs façons d'apprendre, que la complémentarité c'est mieux que la comparaison. L'enseignant doit alors accepter de laisser du temps au temps, de placer les régulations rela-

tionnelles au cœur du fonctionnement de la classe et de ne pas s'arc-bouter sur les programmes qui sont un cadre mais pas un carcan.

Mettre les élèves en équipe c'est prendre le risque de faire émerger des tensions. Le rôle de l'enseignant consiste donc à fixer clairement les limites du climat acceptable en classe et surtout à fixer les objectifs à atteindre.

Les jeux concernant le développement de différentes stratégies en commun permettent aux élèves d'accepter l'idée de consulter tout le monde sur leurs idées et l'acceptation de la solution choisie. Ils permettent de ne pas prôner la culture de la compétition. Il s'agit de faire gagner tout le monde, de mutualiser toutes les forces.

Espérer que la solidarité fasse partie des comportements des enfants et des jeunes est un pari osé. Apprendre à coopérer en classe peut permettre aux élèves de ne pas rester indifférents aux autres et de s'impliquer de manière citoyenne devant des injustices ou des demandes d'aide.

Des outils pour commencer sa classe coopérative :

➡ Structurer le succès. Un calendrier d'implantation de la coopération Howden Jim, Kopiec Marguerite La Chenelière, 1996.

➡ Coopérer pour réussir. Pré-scolaire et 1^{er} cycle, Sabournin Martine, Bernard Louise, Duschesneau Marie-France, Fugère Odette, Ladouceur Sophie, La Chenelière, 2001.

➡ Coopérer pour réussir. 2^{ème} et 3^{ème} cycle, Sabournin Martine, Andreoli Lucie, Campeau Blanche, Gévry Francine, Trudel Marc, La Chenelière, 2001.

➡ Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école, Sylvain Connac, Paris, ESF éditeur, collection pédagogies 2009.

Dossier

TÉMOIGNAGE



Brigitte Bergeon est conseillère pédagogique ASH en Gironde.

« Je m'occupe de tous les débutants en ASH, qu'ils soient T1 ou T2, ou plus âgés dans le métier ».

L'enjeu comporte deux étages : « D'une part, il faut rassurer les enseignants pour qu'ils ne se sentent pas impuissants vis-à-vis d'élèves dont la mise au travail peut paraître impossible. D'autre part, il faut amener ces enseignants à mettre en place des gestes professionnels qui rassurent des élèves en insécurité, bloqués par la peur de penser, tout en imaginant des dispositifs de construction de savoirs enrôlants, qui impliquent l'engagement de tous dans l'activité intellectuelle. »

Car le pari est bien celui-ci : ces élèves sont capables d'apprendre.

En ce sens, la problématique n'est pas très différente de l'enseignement ordinaire.

« D'ailleurs, beaucoup nous disent : mais pourquoi ne nous a-t-on pas appris tout cela avant ? »

Comment résumer son travail ? « Je veux convaincre les enseignants de mettre en place des démarches exigeantes sur le plan de la pensée, tout en posant un cadre rassurant. Il faut expliciter les objectifs, les enjeux, les consignes, le déroulement des activités, faire du lien. C'est essentiel pour des élèves, qui au-delà des troubles psycho-pathologiques qui entravent leurs apprentissages, sont éloignés des codes de l'école. »

« Je m'appuie beaucoup sur les recherches développées dans l'éducation nouvelle.

Pratiques coopératives, ateliers d'écritures, ateliers de négociation orthographique, questions préalables sont autant de moyens de développer des démarches qui, partant d'un défi, d'un problème à résoudre, ouvrent la voie de la réflexion, individuelle et collective, et permettent aux élèves de construire du savoir. »

Ces pratiques nécessitent un étayage fort : ritualisation des temps de parole, sécurisation du travail en groupe, appui sur des outils de référence. Mais les résultats sont là.

« Ainsi, un groupe d'adolescents en IME, qui à Noël se cantonnait au coloriage de boules de décoration du sapin, s'autorisait en avril un débat orthographique sur la fonction du S à la fin des mots. »

« Le plus important, c'est de ne rien lâcher sur la pensée. »

Combien gagne-t-on ?

Le point d'indice n'a pas été augmenté depuis le 1er juillet 2010, par contre les prélèvements (la CSG et les cotisations pour la retraite) ont augmenté ainsi que les mutuelles. Alors que le coût de la vie augmente, le pouvoir d'achat des enseignants poursuit sa baisse.

À la rentrée prochaine, il y aura deux types de situations :

Pour les lauréats du concours 2014 exceptionnel et antérieur

Vous êtes nommé fonctionnaire stagiaire au 3^{ème} échelon du corps PE à compter du 1^{er} septembre qui suit l'obtention du concours (indice 432). Votre salaire mensuel net est de 1699,25 € à 1752,52 € en fonction de la zone (tableau ci-dessous).

Pour les lauréats du concours 2014 (qui seront à mi-temps en ESPE et mi-temps en classe) Vous êtes nommé fonctionnaire stagiaire au 1^{er} échelon du corps PE depuis le 1^{er} septembre 2014 (indice 349). Votre salaire mensuel net est de 1332,68 € à 1374,61 € en fonction de la zone (tableau ci-dessous).

Tableau d'avancement et rémunération nette hors prélèvements MGEN

Échelon	Gd choix	Choix	Ancienneté	indice	Traitemen net Zone 1	Traitemen net Zone 2	Traitemen net Zone 3
1 ^{er} échelon				349	1 374,61 €	1 346,61 €	1 332,68 €
Du 1 ^{er} au 2 ^{ème}			3 mois	376	1 480,78 €	1 450,77 €	1 435,77 €
Du 2 ^{ème} au 3 ^{ème}			9 mois	432	1 701,31 €	1 666,84 €	1 649,61 €
Du 3 ^{ème} au 4 ^{ème}			1 an	445	1 752,52 €	1 717,00 €	1 699,25 €
Du 4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	458	1 803,72 €	1 767,15 €	1 748,89 €

A quoi correspondent les zones 1, 2 et 3 ?

Les zones sont définies par le montant de l'indemnité de résidence destinée à compenser les coûts de la vie plus importants dans certaines zones (grandes villes, communautés urbaines).

ÉVALUATION, TITULARISATION DES PES : *comment ça se passe ?*

Les PES (concours 2013) seront évalués en regard des 10 compétences fixées par l'arrêté du 12 mai 2010.

Le tuteur établit un rapport sur lequel s'appuie l'IEN pour émettre un avis. En cas de difficulté, une inspection peut être réalisée.

Le jury entend en entretien tous les stagiaires qu'il envisage de ne pas proposer à la titularisation et transmet ensuite ses propositions au recteur. Chaque PES qui en fait la demande peut avoir accès à son dossier.

Le recteur arrête ensuite la liste des stagiaires aptes à être titularisés, celle des stagiaires autorisés à faire une seconde année de stage et celle des stagiaires licenciés.

En cas de difficulté ou pour toute question, prenez contact avec votre section du SNUipp-FSU.

*Avec plus d'1 million de Sociétaires,
on peut déplacer
des montagnes*

Quand une banque tire sa force de l'esprit coopératif, elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance.

Crée par des enseignants, la CASDEN s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun.

**Rejoignez-nous sur casden.fr ou
contactez-nous au 0826 824 400***

*Accueil téléphonique ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi

L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.



casden
BANQUE POPULAIRE

Jean-Pierre SIMEON, poète, dramaturge et enseignant, vient de publier *La poésie au quotidien* (Sceren/CNDP)



“La poésie est ouverture de la conscience.”

Quelle place donner à la poésie à l'école ?

On doit donner une place centrale à la poésie parce qu'elle est essentielle. La poésie est ouverture de la conscience, elle permet à l'enfant un autre rapport au monde et à lui-même. La poésie dit de la réalité

autre chose que le langage courant. Il est donc indispensable que l'enfant ait accès par la poésie à une sorte d'excitation de la conscience. Par la poésie on amène l'enfant à voir au-delà des stéréotypes, à saisir la réalité dans sa profondeur.

Enfin la poésie donne accès à une liberté dans la langue, la poésie c'est la fête de la langue libre. L'enseignant doit enseigner les normes de la langue mais dans le même temps, il doit permettre aux enfants de faire l'expérience de la transgression. C'est une dialectique. On doit connaître la norme mais on doit également savoir que les poètes libèrent la langue de ces contraintes et qu'ils disent ainsi l'imprévu du monde, la part mystérieuse des choses. Confronter les enfants à la langue poétique c'est leur donner un savoir linguistique supérieur.

Comment l'aborder ?

Je propose 3 axes. Le premier c'est l'écoute et la découverte du répertoire le plus large possible de poèmes (la poésie

d'hier et d'aujourd'hui, la poésie française et la poésie traduite, les formes courtes, sans rime...). Les gens ne connaissent souvent qu'un corpus restreint d'œuvres poétiques. Il faut ouvrir la représentation de la poésie en lisant ou en faisant lire (dès que les enfants le peuvent), par exemple, un poème chaque jour à sa classe.

Bien après, on peut passer à des travaux d'écriture poétique par des jeux qui peuvent aboutir, quand on en a le temps, à des projets d'écriture plus importants sur plusieurs semaines.

Quant au troisième axe, l'apprentissage de la diction du poème, j'ai toujours plaidé pour qu'on prenne en compte les compétences nécessaires pour dire un poème et qu'on les construise avec les enfants, par un travail sur le corps, la voix.

Pourquoi l'école doit s'ouvrir davantage à la subversion des arts ?

Pour donner aux enfants à la possibilité d'échapper aux conventions, aux conformités, pour comprendre qu'une autre vision du monde est possible, pour s'affranchir des lois idéologiques, religieuses... Toute pratique artistique fait toucher du doigt à l'enfant cette liberté possible. C'est un point d'appui pour inventer le monde et non pour le recevoir passivement.

DANS LE VIF DU MÉTIER

Sophie est PES en Lorraine.

Après l'obtention de deux licences, elle a travaillé dans une société privée, puis elle s'est inscrite en Master MEEF afin de « me diriger vers un secteur qui m'attirait beaucoup : l'enseignement. » C'est la dimension humaine du métier de PE qui l'intéressait, malgré des doutes et des inquiétudes : « suis-je faite pour ça ? Est-ce que le fait de travailler avec des enfants va vraiment me plaire ? »

Cette année, Sophie travaille tous les lundis dans la classe de CM2 de la directrice, pour assurer sa décharge et, les mardis, elle enseigne l'anglais avec chaque classe du cycle 3. « Ayant validé le master, j'ai du temps libre pour préparer correctement mes deux jours de travail. Ce n'est pas de trop ! »

« Au début j'ai eu du mal à comprendre ce qu'on attendait de moi : on me disait de faire à ma façon tout en suivant les habitudes de ma collègues et en écoutant les conseils qui arrivaient d'un peu tous les côtés : formations à l'ESPE, discussions avec d'anciens formateurs, avec ma tutrice... Je pense de toute façon que pour le bien-être des enfants, il faut une cohérence entre le travail de ma collègue et le mien. J'écoute donc les conseils bienveillants et je compose à ma façon ! » Une autre difficulté réside dans le fait d'être la « maîtresse du lundi », la relation élève-professeur n'est pas la même. « La directrice que je remplace m'a tout de suite mise à l'aise. Elle se montre très disponible dès que j'ai des questions, nous travaillons vraiment ensemble. De plus, ma tutrice m'aiguille tout en tenant compte de ma manière d'enseigner. »

Contre-rapport Réforme des rythmes : le bilan des enseignants
Rubrique Le syndicat / Les interventions

CSP : Nouveaux programmes en maternelle
Rubrique L'école / La maternelle

Littérature de jeunesse
Rubrique L'enfant / Littérature de jeunesse

La Florane : un projet linguistique arc-en-ciel, Éveil aux langues et cultures du monde à Toulon.
Rubrique Le métier / Reportages



Rémunérations : Annulation effective de la journée de carence
Archives
Vidéo - Jean-Claude EMIN : « L'usage des évaluations, une question politique ! »
Archives vidéo
Réponse du Ministère au SNUipp - validation certification
Actions - Interventions

ACCUEILLIR UN ENFANT ALLOPHONE DANS SA CLASSE

comment s'y prendre ?

Il n'est pas simple aujourd'hui d'arriver en France et d'espérer voir son enfant aller à l'école. Pourtant des lois existent et le droit à la scolarité des enfants est valable pour tous. Et une fois scolarisés, comment aider ces élèves qui ne parlent pas un mot français à entrer dans les apprentissages ?

Le CDERE (collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation) a mis au point des « *fiches d'information à l'usage des enseignants concernant l'accès à l'éducation des enfants allophones vivant en squat et bidonville* ». Une fois passés les clichés qui consistent à dire que les enfants vivant en bidonville vont peu ou pas à l'école parce qu'ils ne sont pas motivés, ou que leurs parents refusent de les y envoyer, on s'aperçoit que la réalité est plus complexe. Le quotidien que vivent ces familles et les obstacles administratifs qu'elles peinent à surmonter conduisent bien souvent à ce décrochage scolaire.

A l'école, comment faire ?

Des classes spécialisées dans l'accueil de ces enfants sont nommées des « *unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants* » (UPE2A) puis UPE2A-ENSA pour le secondaire. Seul bémol, ces structures d'accueil sont

trop peu nombreuses, et bien souvent les délais d'attente pour obtenir une affectation sont très longs. Les enfants allophones se retrouvent alors dans des classes ordinaires, rendant difficile leur accès aux apprentissages et provoquant parfois du découragement.

Pourtant des dispositifs d'aides existent que ce soit pour aider les familles dans leurs démarches administratives, ou à l'école pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages. Les CASNAV ont un rôle prépondérant dans l'accueil et l'intégration de ces élèves dans les classes ordinaires. Ils apportent une aide aux équipes pédagogiques et éducatives. Ils offrent aussi un lien privilégié avec les familles et les partenaires. Il ne faut donc pas hésiter à faire appel à eux.



Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.

SPÉCIAL MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Rejoignez à votre tour nos 3 millions de sociétaires pour profiter des **offres privilégiées** que nous vous réservons.

► Renseignez-vous au **0 970 809 809**
(numéro non surtaxé) ou sur www.gmf.fr



**10 %
DE RÉDUCTION***
sur votre assurance AUTO



Pour les moins de 30 ans

JUSQU'À 100 € OFFERTS**
50 € sur votre assurance AUTO
50 € sur votre assurance SANTÉ